

# 'S KUCKUCKS BLÄTTTEL



BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

**SOMMAIRE**

Le mot du Maire	p. 1
Un dragon gardien	p. 1
État civil	p. 2
Logement	p. 3
Infos de la commune	p. 4
	p. 5
	p. 6

## Un dragon aux portes du village



(Photo M.P.)

Si vous « rentrez » dans Weiterswiler par le sud-ouest (en venant de la forêt et débouchant dans la rue du château d'eau), un nouveau gardien vous accueille désormais depuis le mois de juillet : RYU MON JI (le dragon de la porte du Temple). Il s'agit d'une magnifique sculpture en grès, en trois parties, réalisée par le jeune et talentueux compagnon du devoir Alexandre Dikoune, tailleur de pierres, âgée de 25 ans.

Se frayant un passage sous la terre, replongeant à plusieurs reprises, la créature jaillit entre les éclats de grès et nous salue en nous offrant une perle tenue entre ses griffes droites acérées. Cette œuvre est là pour nous rappeler la place privilégiée du dragon dans la mythologie sino-japonaise. Contrairement aux dragons des mythes et légendes européennes, dans la culture chinoise et japonaise, ils sont associés aux forces de la nature et ne sont pas hostiles. Ils sont aussi associés au pouvoir en place. Leur apparence diffère aussi puisqu'ils sont plus fins et aériens et ne possèdent pas spécialement des ailes.

Outre sa valeur représentative, RYU MON JI possède de belles qualités esthétiques car malgré sa taille imposante il s'insère discrètement dans le paysage du parc du Temple. Les teintes du grès provenant de la carrière d'Adamswiller lui accordant une noblesse qui balaie d'un trait tout aspect « kitch ». Tout un chacun finit par percevoir ou ressentir des sentiments bienveillants. Le travail artistique sublime ainsi une dimension culturelle et spirituelle peu courante dans nos terres. Félicitations à l'artiste ! ■

### Le mot du Maire



Les préparatifs vont bon train, le MARCHÉ de NOËL sera prêt pour vous accueillir le 2 décembre à partir de 10 heures. La rue principale sera barrée à partir de 10 heures jusqu'à 20 heures pour vous permettre de déambuler en toute sécurité. Le local des sapeurs pompiers transformé en CHAUFFERIE COLLECTIVE BOIS (pellets) n'étant plus disponible, nous accueillerons pour la première fois quelques exposants dans l'ancienne synagogue.

Quatre bâtiments seront chauffés à partir du « local chaufferie » : le presbytère protestant, la M.J.C., la salle socio-culturelle et l'école. Le 5ème bâtiment, le « logement école » n'est pour l'instant pas encore équipé avec un chauffage central.

Le projet suivant prévoit la transformation de l'ancien HANGAR de la BATTEUSE en ATELIER MUNICIPAL. Les travaux devraient démarrer courant décembre, pour une durée de 6 mois. A l'issue des travaux nous aurons un bâtiment fonctionnel, remis à neuf dans lequel nous pourrions ranger et réparer notre matériel avec des emplacements pour stocker des matériaux. Un local plus spacieux sera affecté au véhicule des SAPEURS POMPIERS, ceci leur permettra d'être encore plus réactif en cas d'intervention.

L'hiver est à notre porte, je me permets d'attirer votre attention qu'en cas de chute de neige, la commune fera le maximum pour dégager les rues, mais il est aisé de comprendre que nous ne pourrions déneiger toutes les rues en même temps. Aussi je vous rappelle qu'il est de votre devoir de faire en sorte que les trottoirs et les (suite page 3)

## Nouveaux habitants

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :

M.et Mme PACTAT Denis et Régine ; Mme HETTERICH Julie ; M.KOPP Grégory et Mme MULLER Océane et leur fille Eloanne.

S'il y a de nouveaux arrivants, nous les invitons à se faire connaître à la Mairie pour pouvoir mettre à jour les fichiers concernant la population communale. Nous les remercions d'avance.



## Naissances

◇ Louis CORDEBAR né le 17/07/2012, fils de CORDEBAR Eric et Ghislaine.

◇ Eliona KAMPMANN née le 06/08/2012, fille de KAMPMANN Viego et Nathalie KISTER.

◇ Alma GRUSSI PUEL née le 18/08/2012, fille de GRUSSI Pierre et Camille PUEL.

◇ Thibaut PFENNIG né le 25/09/2012, fils de PFENNIG Laurent et Céline LOEHR.



## Grands anniversaires plus de 80 ans

## Décés



M.KISTER Marcel,  
M.GRANMASSON Yvon,  
Mme BIEBER Marthe née GANSTER.

## GRANDS ANNIVERSAIRES PLUS DE 80 ANS EN 2013

Mme	SCARBOLO	KUNTZ	Lucie	09-janv	1932	81
Mme	BERGMANN	SCHMIDT	Gertrude	12-janv	1927	86
M.	ENGEL		Adolphe	19-janv	1931	82
M.	CHRISTMANN		Roger	23-janv	1933	80
Mme	ISENMANN	WEIDMANN	Marthe	29-janv	1933	80
Mme	SCHILDKNECHT	SCHIERER	Anne	06-févr	1930	83
Mme	HARTENSTEIN	GANSTER	Odile	07-févr	1927	86
Mme	DURRMEYER	ENGEL	Albertine	13-févr	1926	87
Mme	BRENKE	PREISSLER	Marianne	17-févr	1926	87
M.	FERNBACH		Léon	20-févr	1929	84
M.	KUNTZ		Raymond	22-févr	1932	81
Mme	STOHNER	GEROLT	Elise	26-févr	1920	93
M.	BLOCH		Fernand	01-mars	1931	82
Mme	WENDLING	HUSER	Irène	02-mars	1926	87
Melle	STEINMETZ		Madeleine	11-mars	1922	91
Mme	BERRON	LOEFFLER	Suzanne	21-mars	1928	85
M.	ISENMANN		Robert	21-mars	1932	81
Mme	SCELLENBERGER	BUFFLER	Madeleine	02-avr	1919	94
M.	ROTH		André	21-avr	1923	90
Mme	BERGMANN	EDEL	Marie	25-avr	1931	82
M.	PFISTER		Frédéric	18-mai	1923	90
M.	GRUSSI		Fernand	23-mai	1932	81
Mme	ROTH	HOFFMANN	Anne	26-mai	1928	85
Mme	SEILER	BRECHENMACHER	Salomé	06-juin	1929	84
Mme	ADOLFF	KLEIN	Sophie	07-juin	1916	97
Mme	FLORIAN	ENGLER	Denise	09-juin	1928	85
Mme	LOSSEL	SCHMIDT	Charlotte	13-juin	1923	90
Mme	DURRMEYER	SCHILDKNECHT	Georgette	21-juin	1931	82
M.	SCHILDKNECHT		René	30-juin	1928	85
Mme	DROESCH	HOLZMANN	Simone	02-juil	1932	81
M.	DURRMEYER		Eric	13-juil	1926	87
M.	FERNBACH		Hubert	13-juil	1930	83
Mme	KISTER	STEYER	Monique	26-juil	1926	87
M.	ROTH		Ernest	02-août	1925	88
Mme	ERBS	HINNEWINKEL	Odile	14-août	1922	91
Mme	GRUSSI	BLOCH	Annie	21-août	1932	81
Mme	FERNBACH	AUCHTER	Anne Marie	25-août	1930	83
Mme	HELD	ARON	Angélique	30-août	1925	88
Mme	SCHUNCK	STUTZMANN	Elisabeth	02-sept	1932	81
Mme	DORSCHNER	BALTZER	Charlotte	08-sept	1926	87
M.	HEYD		Roger	09-janv	1933	80
Mme	KISTER	NEU	Marguerite	11-sept	1920	93
M.	DURRMEYER		Henri	24-sept	1928	85
M.	ROTH		René	21-oct	1932	81
M.	WEILAND		Lothar	05-nov	1932	81
Mme	CLAUSS	KELLER	Ernestine	14-nov	1922	91
M.	ENGLER		Louis	25-nov	1931	82
Mme	STEINMETZ	KUNTZ	Berthe	26-nov	1929	84
M.	SCELLENBERGER		René	26-nov	1920	93
M.	SCELLENBERGER		Henri	10-déc	1930	83

(suite mot du maire)

rues soient praticables lors d'intempéries... (Il suffit de sabler ou de saler devant votre propriété).

Les ADJOINTS, les CONSEILLERES et CONSEILLERS MUNICIPAUX, le PERSONNEL COMMUNAL, se joignent à moi pour vous souhaiter de BONNES FÊTES de FIN d'ANNÉE et une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2013.

M'R WINSCH EUCH Ä SCHENI WIHNACHTE, ON Ä GLUECKLISCHES NEJES JOHR 2013.

Raymond KISTER ■

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mardi ..... de 15h à 17h  
Vendredi ..... de 16h à 18h

Le Maire et les Adjointes tiennent leur permanence tous les vendredis aux heures d'ouverture.

### TÉLÉPHONES UTILES



- Pompiers .....18
- Gendarmerie (8h-19h) .....03.88.70.45.16
- Gendarmerie (urgences) .....17
- SAMU .....15
- Centre anti-poisons.....03.88.37.37.37
- S.O.S. Mains .....03.88.67.44.01
- Assistante Sociale.....03.68.33.87.87

## Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 %!). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.*

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

### Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat : [logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr)

Les volontaires du Service Civique :  
Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77  
Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78



Avant travaux



Après travaux

UN EXEMPLE D'ADAPTATION DU LOGEMENT

## Bienvenue

à notre nouveau pasteur de la paroisse protestante de Weiterswiller-Obersoultzbach.

Christophe GONZALEZ est le nouveau pasteur de notre paroisse, après le départ en automne 2010 du pasteur Alain AMBIEHL nommé à Kirrwiller. Il est nommé sur le poste pastoral de Weinbourg, Obersoultzbach, Weiterswiller et Sparsbach.



Le culte d'accueil a eu lieu le 9 septembre à Obersoultzbach et son premier culte parmi nous à Weiterswiller le 16 septembre 2012. Le pasteur GONZALEZ, dont les qualités d'ouverture se ressentent dès la première rencontre, a tout de suite montré une volonté de continuer de former une communauté d'entente cordiale et d'esprit œcuménique.

Mr GONZALEZ était pasteur stagiaire à Dettwiller et a encore une année de formation à suivre. Âgé de 37 ans, ses parents sont ouvriers et il est originaire de Tieffenbach. Il aime le sport et pratique aussi de la guitare lors des activités paroissiales, surtout avec les jeunes. En tant que pasteur, il est membre de droit de l'Association des amis de l'église historique de Weiterswiller. Nous sommes sûrs qu'avec son dynamisme il aidera à perfectionner l'organisation des futures manifestations et activités de notre association.

En attendant la fin de la rénovation du presbytère de Weinbourg, il occupe un autre appartement de cette commune. Nous lui souhaitons une chaleureuse bienvenue.

André Dorschner pour la commune. ■

## L'orgue ROHRER a fêté ses 300 ans



L'Association des amis de l'orgue ROHRER et de l'église Saint Michel a offert, Dimanche 30 Septembre 2012, pour fêter dignement le tricentenaire de l'orgue, un concert de présentation de l'instrument et de ses possibilités expressives aux donateurs, bénévoles et membres.

Le programme n'était pas exclusivement réservé à la musique d'orgue mais a également bénéficié de la participation d'autres intervenants. Ainsi les sonneurs de trompes de chasse de Mollkirch ont alterné avec les pièces d'orgue données par Rémy Kalck, Jérôme Aron et Justine Wilt en solo ou avec accompagnement de trompette ou voix.

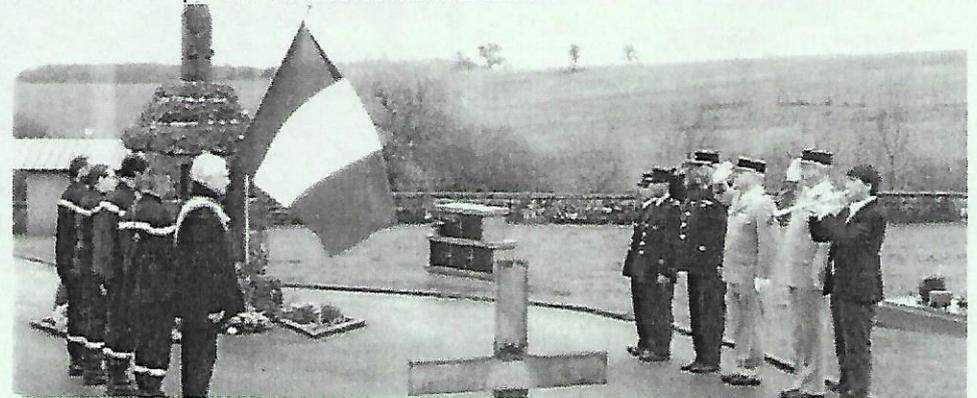
Justine Wilt a accompagné son papa Norbert qui a chanté l'Avé Maria de Gounod, Sébastien Jost, trompettiste de talent, a formé avec Rémy Kalck un remarquable duo. Enfin Rémy Kalck a interprété avec brio la cavatine de Rossini et a enthousiasmé un public conquis qui n'a pas ménagé ses applaudissements. L'après-midi s'est prolongée par un moment convivial.

L'Association remercie tout les bénévoles et membres pour leur engagement et soutien.

Thierry Weinling ■

## Cérémonie du 11 novembre

La commémoration s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de notre maire et de ses adjoints, ainsi que devant le commandant Murray de l'Euro Corps et de l'adjudant chef Romanet. La cérémonie débute par la lecture du message de Kader Arif Ministre délégué aux Anciens Combattants. La disparition des témoins de la guerre 14-18 et l'inéluctable déclin du nombre d'acteurs des conflits suivants appelaient à une évolution pour maintenir la portée symbolique de cette journée. C'est le sens de la loi du 28 février 2012, qui élargit la portée du 11 novembre à l'ensemble des morts pour la France, tout en conservant les autres journées commémoratives. Deux sapeurs pompiers ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts en signe d'hommage. Yann Magnus en interprétant avec brio avec sa trompette la sonnerie aux morts et la Marseillaise a donné un éclat particulier à cette manifestation.



# Campagne de sensibilisation aux accidents vasculaires cérébraux (AVC)

L'accident vasculaire cérébral est la première cause de handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence - après la maladie d'Alzheimer - et la troisième cause de mortalité en France.

Une campagne d'information grand public, menée sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace (ARS), est organisée en Alsace afin de sensibiliser les personnes à risque, ainsi que leur entourage, aux risques de l'accident vasculaire cérébral (AVC) et à l'appel immédiat au 15.

L'objectif est de mieux faire connaître les 3 principaux signes de l'AVC :

- déformation de la bouche,
- faiblesse d'un côté du corps/engourdissement d'un bras ou d'une jambe,
- difficultés à parler.

D'autres symptômes peuvent également survenir de manière soudaine : perte de sensibilité ou picotements au visage, au niveau d'un bras ou d'une jambe, perte ou trouble de la vue, mal de tête intense et inhabituel, perte de l'équilibre.

En cas d'apparition de ces signes, un seul réflexe, appeler le 15. L'enjeu est d'importance, il a été démontré que la vitesse de prise en charge jouait énormément sur le pronostic médical de la personne atteinte. Les permanenciers du

Samu, habitués à ce cas de figure, sauront organiser les transports, ainsi que la filière de prise en charge pour le patient qui pourra être orienté vers une unité neuro-vasculaire (UNV) si nécessaire. Dédiée à la prise en charge des AVC 24h sur 24, l'unité neuro-vasculaire est composée de neurologues, d'infirmiers, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes et d'assistantes sociales. Elle est apte à confirmer en urgence le diagnostic, à réagir de manière rapide et efficace, et à mettre en œuvre la thrombolyse si nécessaire - technique qui consiste à rétablir la circulation sanguine stoppée par un caillot - un traitement qui divise par quatre le risque de mortalité et multiplie par quatre les chances de rester autonome après un tel accident.

## Chiffres pour l'Alsace :

- En Alsace, 11 personnes sont victimes chaque jour d'un accident vasculaire cérébral.

- 4 400 personnes ont séjourné en hôpital après un AVC en 2011

- la moitié des patients atteints d'un AVC ont moins de 77 ans.

- 28 % des hospitalisés avaient moins de 65 ans (24 % France entière)

- 211 patients victimes d'un AVC ont bénéficié d'une thrombolyse en 2011

- Moins de la moitié des patients et de leur entourage appellent le 15 lors d'un AVC.

Si l'âge constitue un facteur de risque important (le risque d'être victime s'accroît à partir de 55 ans), d'autres facteurs sont en cause : l'hypertension, le tabagisme, l'obésité, un régime alimentaire riche, le diabète, les troubles du rythme cardiaque.

# Identification des chiens et des chats

À compter du 1er janvier 2012, l'identification devient obligatoire **pour tous les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012.**

Cette nouvelle obligation est imposée par l'article 28 de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, qui modifie l'article L.212-10 du code rural et de la pêche maritime, dont voici le début :

"Les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministre chargé de l'agriculture et mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de quatre mois et pour les chats de plus de sept mois nés après le 1er janvier 2012. L'identification est à la charge du cédant".



L'article R.215-15 du code rural et de la pêche maritime précise qu'est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>e</sup> classe le fait de céder un chien ou un chat sans procéder à son identification obligatoire prévue par l'article D.212-63 ;

Ces nouvelles dispositions ont pour but de lutter contre l'abandon et de réguler un marché trop souvent sauvage et échappant à tout contrôle.

# Nature et Solidarité



Les vergers font partie intégrante du paysage de notre territoire. Mais aujourd'hui cet écosystème tend à disparaître, victime de la désaffection de certains propriétaires et du manque d'entretien. Et les chiffres sont accablants : sur le Pays de Hanau (23 villages) près de 22 000 arbres fruitiers traditionnels ont été recensés, dont 11 000 seraient à tailler pour assurer leur pérennité...

Conscient de cet enjeu paysager et environnemental, la Communauté de Communes du Pays de Hanau soutient les propriétaires valorisant leurs vergers. Ainsi, de 2010 à 2012, en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace, 260 arbres plantés, mais surtout près de 1 100 arbres ont été taillés chez les particuliers par une entreprise d'insertion !

Une centaine de particuliers sur le territoire ont déjà fait confiance à l'entreprise d'insertion Alternative Bois pour faire tailler leurs vergers. Ces chantiers d'insertion sont l'opportunité pour des personnes en difficulté professionnelle d'apprendre un nouveau métier et de se réintégrer dans le monde du travail. Les garanties offertes par le dispositif :

Une formation initiale par la fédération départementale des producteurs de fruits de 20h de théorie et de 20h de pratique.

Un encadrement professionnel sur le terrain

**Des moniteurs arboricoles passionnés et qualifiés présents avant et pendant le chantier**

Un bilan plus que satisfaisant en tous points puisque l'objectif de la

Région et du Département était de tailler 300 à 600 arbres ! Dès 2011 la Communauté de Communes du Pays de Hanau a donc décidé d'apporter un financement complémentaire pour honorer les nombreuses demandes. Dans cette continuité, la CCPH a décidé de renouveler pour 3 ans ces actions :

Entretien des vergers :

Chantiers de taille des vergers de particuliers par une entreprise d'insertion (80% de subvention, reste à charge pour le particulier < 10€/arbre).

Education et sensibilisation :

Animations de sensibilisation en milieu scolaire.

Mais surtout d'en proposer deux nouvelles :

Valorisation des fruits :

Achat/vente groupé et subventionné de séchoirs à fruits (600W, 9 plateaux, vendu 100€, valeur 180 à 200€)

Eradication du gui :

Promotion de l'usage du gui pour les décorations de Noël.

Le Conseil Général a étendu son dispositif d'aide à la plantation d'arbres hautes-tiges à l'ensemble du département (50% de subvention), c'est pourquoi l'aide ne transite plus par la Communauté de Communes.

Il est à relever que toutes ces opérations ne pourraient fonctionner sans le dévouement et le dynamisme des associations arboricoles locales et de leurs bénévoles.

Pour plus de renseignements sur les aides pour les propriétaires de vergers, contactez la Communauté de Communes du Pays de Hanau au 03 88 71 39 62 (ligne directe) ou par courriel à [habitat@pays-de-hanau.com](mailto:habitat@pays-de-hanau.com). Retrouvez également toutes ses informations sur le site [www.cc.pays-de-hanau.com](http://www.cc.pays-de-hanau.com). ■

## Des cadeaux... pour l'environnement !

Les fêtes de fin d'année sont des moments d'échange et de bonheur à partager avec les gens que l'on aime. Pour leur faire plaisir, il n'est pas toujours nécessaire de leur offrir un gros cadeau emballé dans plusieurs couches de papier qui finiront directement dans la poubelle. Vous souhaitez adopter de nouveaux gestes ? Voici quelques pistes...

### Quelques idées de cadeaux dématérialisés

- ✓ Des places de cinéma, de spectacle, de restaurant...
- ✓ Un stage sportif ou de loisir (cuisine, bricolage, photo, ...)
- ✓ Un abonnement à la médiathèque la plus proche (livres, BD et vidéos à volonté !).
- ✓ Des soins détente ou beauté (massages, ...).
- ✓ Un week-end touristique ([www.tourisme67.com](http://www.tourisme67.com)).

### Si vous optez pour des cadeaux « matériels »

- ✓ Choisissez des articles de qualité, durables, qui pourront être réparés ; ne cédez pas aux gadgets.
- ✓ Pourquoi pas un panier gourmand à partir de produits locaux ? En Alsace, le choix est grand...
- ✓ ... ou pensez au commerce équitable qui propose des produits d'ailleurs.

### Du côté des enfants

- ✓ Une ludothèque près de chez vous ? Ce sont des dizaines de jeux toute l'année !
- ✓ On trouve un vaste choix de jeux ou matériel haute technologie dans les boutiques ou sites de vente d'occasion.
- ✓ Pensez aussi aux bourses aux jouets, qui donnent une seconde vie aux jeux et jouets et offrent un choix varié.
- ✓ Pour donner des jeux, vous pouvez les déposer à Carijou (chantier d'insertion à Strasbourg), à Emmaüs, à La Croix Rouge, ...

**Bonnes Fêtes !**



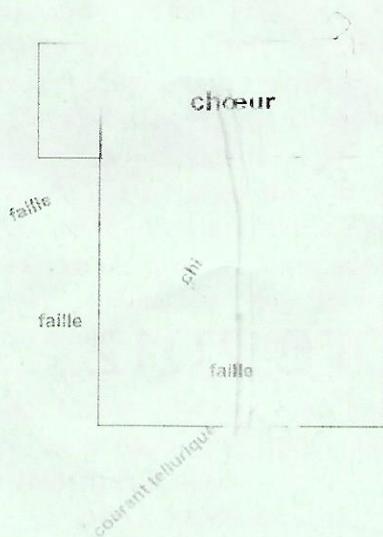
# Avis de Sourcier



Dimanche 23 octobre 2011, nous nous sommes retrouvés à 10h30 devant l'église de Weiterswiller. La visite a commencée par une explication très instructive de l'église, autant au niveau historique que symbolique. Un grand merci à Mr. Dorschner pour nous avoir fait part de ses réflexions.

L'après midi, nous avons fait l'analyse des énergies et voici le schéma de ce que j'ai noté.

Il y a une particularité qui n'apparaît pas sur ce dessin, tout simplement parce que cela ne fait pas partie de nos recherches habituelles : l'église est située en partie sur du grès, et en partie sur du calcaire. D'ailleurs le village est de même divisé en deux. Nous avons donc cherché ce changement de terrain et l'avons trouvé à droite, un peu avant l'ossuaire, non dessiné sur ce schéma. Les réactions des baguettes y sont particulièrement vives.



Cette église à quelques particularités. Si vous observez la faille qui traverse au milieu, dans le sens de la longueur, elle est déviée

au niveau du chœur vers la gauche. Le courant spirituel est lui dévié vers la droite, le chi, énergie vitale, rentre et ressort, et en plus de cela on trouve une énergie négative dans une grande partie du chœur, et presque pas de vouivre. En cherchant les centres d'énergie dans l'allée centrale, nous trouvons un premier centre peu après la porte bien tellurique, un deuxième à la hauteur de la porte à gauche nettement plus de type énergie vivante, un troisième au niveau des derniers bancs bien au niveau du chakra du cœur, et un dernier juste avant le chœur qui nous relie parfaitement vers le ciel. Lors de l'étude du chœur, je ressentais assez fortement que ce lieu à servi à des rituels particulièrement élevés et ce il y bien longtemps, des rituels en phase avec l'église.

Tout cela ne correspond pas à ce que l'on trouve d'habitude dans une église. Et pourtant vu l'ancienneté et l'histoire de celle-ci, on peut supposer qu'elle a été construite selon les règles de l'art. Alors, que se passe-t-il ?

Nous avons une première réponse en apprenant que le calvaire à été déplacé. Il était placé un peu avant le courant spirituel. Jouait il le rôle d'équilibreur ? Probablement.

D'autre part, de l'ossuaire, qui ne contient actuellement plus les os, mais il semble avoir gardé la mémoire de son contenu, rayonne un courant négatif repoussé par l'église. En mettant cela en relation avec le courant de chi qui entre, et est également repoussé pour sortir par le chœur au lieu de se diffuser dans le chœur, nous pouvons en déduire qu'il y a quelque chose qui a un fort pouvoir répulsif. Il est fort à parier que c'est le courant spirituel qui est sorti de sa trajectoire. Il devrait aller directement sur l'autel. Celui-ci va par contre sur le calvaire à sa nouvelle

place. Il nous donne d'ailleurs un sentiment christique assez fort.

En plus de cela, trois frères hauts dignitaires de l'église sont enterrés dans la partie droite du chœur, ceci participe encore à cette action.

Rajoutons encore que l'autel à été déplacé et que nous trouvons des vibrations de type tombe à la place de l'ancien autel. Encore de quoi repousser ou dévier des énergies pures.

Le courant de chi passe par l'emplacement où était le baptistère. Le fait qu'il n'y soit plus joue certainement un rôle. Nous n'avons pas vérifié son emplacement. Probablement une place menhir ?

Et historiquement, cette église à été scindée de plusieurs façons : le chœur à été fermé par une grille pour empêcher l'accès aux personnes indignes, les catholiques et protestants se partageaient également l'église.

Tout cela joue en faveur de la scission des énergies et je dois avouer que je n'ai jamais vu une telle particularité. Peut-on la rééquilibrer ? Peut-être en mettant une bonne pierre bien orientée à la place du calvaire et du baptistère, en remettant également un semblant d'autel ? Il faudrait voir ! Je pense que tout cela mérite un complément d'études, en tout cas, cette église mérite le détour.

Bien sur ceci est essentiellement personnel. Vous percevrez peut-être la chose différemment. Il serait utile de comparer.

Roland Gerber  
Président des Sourciers et  
Géobiologues d'Europe ■

*Marché de Noël*  
*Weiterswiller*



Le dimanche 2 Décembre 2012  
de 10h à 18h

Organise  
l'Association des Amis de l'Orgue Rohrer et la MJC